

# **Introduction Comité Général**

## **Marc Bastide**

Le 2 novembre 2022

Cher·e·s camarades,

Après les vagues successives du COVID et le pic de canicule, cela ne nous a pas empêché de revendiquer pleinement. Les retraités ont démontré qu'ils étaient au « taquet », avant et après les congés et y compris dans cette période. Les différents congrès et conférences d'UFR ou d'USR le démontrent.

Mais, pour entamer mon introduction, permettez-moi d'essayer de vous donner, assez partiellement, des nouvelles du monde.

Cela fait maintenant près de 10 mois que l'armée russe a envahi une partie du territoire ukrainien. Un temps assez long pour que les oreilles du monde deviennent sourdes au bruit des canons. Pour que cette situation inacceptable s'inscrive dans une apparence de normalité, si ce n'est ponctuellement, quelques faits mis en avant par les médias. Le rapport d'Amnesty international, reprochant à l'armée ukrainienne de mettre en danger les civils dans sa résistance à l'invasion russe en installant des infrastructures militaires dans les zones habitées, a soulevé un tollé. Il n'en demeure pas moins que cela montre, une fois de plus, que les populations sont les principales victimes des guerres.

La loi martiale en Ukraine restreint déjà considérablement les droits des travailleurs, même si ces restrictions sont clairement limitées dans le temps. Les travailleuses et travailleurs sont parmi les plus durement touchés. Cela n'enlève en rien l'horreur de la guerre que fait subir le Président russe aux populations ukrainiennes et aux difficultés que vit une partie de la population russe, qui se rebelle aussi.

Je ne peux passer sous silence, comme l'on fait les grands états occidentaux et les médias peu regardants, que se poursuive en toute impunité les crimes de guerre d'une armée israélienne suréquipée contre une population civile occupée. Je vous rappelle, quand même, l'agression israélienne du mois d'août : 250 raids ont été menés en 3 jours, avec des destructions massives d'immeubles dans des quartiers populaires, de terrains agricoles, jusqu'à toucher un hôpital. Bilan : 44 morts palestiniens dans la bande de Gaza, dont 15 enfants et 360 blessés.

Cet été aura vu, encore, des tensions entre la Chine et les USA suite à la visite, à Taïwan, de la Présidente de la chambre des représentants américains. De l'autre côté des Alpes, la peste brune a bondi.

Après la démission de Mario Draghi, la voie était ouverte pour les élections législatives anticipées, le 25 septembre, au parti fasciste d'Italia dirigé par Giorgia Meloni. Comme

le rassemblement national en France, avec ses 89 députés, lors des dernières élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Ensuite à Cuba, avec l'incendie qui a ravagé le dépôt pétrolier de Matanga, lequel contribue, par l'intermédiaire de la centrale thermique de Guitéras, à la production d'électricité pour la population cubaine. À l'heure où le monde entier connaît une grave crise pétrolière, cet incendie aggrave la situation cubaine déjà si durement éprouvée par les retombées du blocus imposé par les États-Unis, depuis plus de 60 ans. La CGT a lancé une grande solidarité envers le peuple cubain. De la même manière, la CGT continuera à porter haut et fort ses valeurs de paix et de solidarité entre les peuples. Cela a été l'appel pour la journée mondiale de la Paix initiée par la CGT, avec 100 autres organisations. Cela a été aussi, le colloque organisé le 5 octobre 2022, dans la salle de CCN, sous le thème « Quelle économie de la Paix ? ».

J'en terminerai par la victoire de Lula da Silva au Brésil face à l'extrême droite de Jair Bolsonaro.

Il est important, à notre avis, d'avoir un petit retour dans le rétroviseur, notamment avec en ligne de mire, les élections présidentielles et législatives. Quand je dis « en ligne de mire », c'est par rapport à notre processus revendicatif : augmentation des pensions, services publics, sécurité sociale, bulletin de pensions ; ce que nous avons appelé notre triptyque. Il est important de mesurer les mobilisations construites soit dans les départements, soit en région ou nationalement.

Tout d'abord, sur l'augmentation des pensions. Il est important, de bien mesurer ce que nous avons fait inscrire dans les programmes électoraux.

À partir de nos tracts, réunions, mobilisations souvent unitaires, les différentes actions menées ont toujours porté sur notre triptyque, notamment l'augmentation des pensions, en lien avec la consultation « **De combien ai-je besoin pour vivre ?** ». Notons ensemble, que nous recevons encore des questionnaires, qui démontre une fois de plus, l'aggravation des conditions de vie des retraités en général. 40% des retraités, disent avoir des difficultés pour entretenir leurs logements, tels que des travaux d'isollements, remplacement de chaudière, etc. Et aussi des difficultés à régler leurs factures d'eau et d'énergie (gaz, électricité, fuel, bois, etc.).

D'ores et déjà, ils s'imposent des mesures drastiques : couper le chauffage la nuit et le baisser dans la journée. Ils se couvrent davantage, ils maîtrisent leur consommation d'eau. Plus de 40 % des retraités se privent de fruits, de légumes et ciblent les achats de première nécessité. Ils utilisent les magasins discount, les magasins de déstockage alimentaire et suivent les promotions en grandes surface. Dans ces 40 %, de très nombreux retraités suppriment un repas par jour pour s'en sortir. À cela, s'ajoutent ceux qui ont recours aux associations caritatives et aux épiceries sociales.

Je vous invite d'ailleurs à aller sur le site du Secours populaire, notamment sur le sondage « La pauvreté s'installe chez les retraités et les jeunes ». 25 % des retraités

ont renoncé à des soins chez les spécialistes si dépassements d'honoraires, mais également chez les généralistes et veillent à acheter uniquement des médicaments remboursés.

Ils expriment fortement le manque, à cause de disparitions de services publics, comme des bureaux de poste, les accueils aux impôts, etc. Ou les déplacements de ces derniers, dans d'autres communes plus éloignées, avec une accessibilité plus difficile (en cause : le manque de moyens, de voiture, de bus ou disparition des trains, etc.).

À cela, s'ajoutent les difficultés croissantes concernant la dématérialisation de nombreux services administratifs. Il est de plus en plus difficile de joindre un agent EDF, pour problème de factures, d'acheter un billet de train quand il n'y a plus de guichet en gare, etc. La dématérialisation génère aussi des coûts : achat d'un ordinateur, d'une imprimante, de cartouches d'encre, d'un abonnement internet, etc. Mais aussi, lorsque ces difficultés sont dépassées, on peut habiter dans des zones blanches ou mal desservies par les opérateurs.

De plus, pour une grande majorité, ils sont contraints de se priver souvent d'activités de loisirs, de cultures, ainsi que de vacances.

Dernier élément qui a son importance : les retraités ne vivent ni dans l'opulence, ni dans l'abondance. Et tous considèrent que pour vivre dignement sa retraite, c'est au moins 2000 € brut, et plus suivant les situations, qu'il faudrait avoir.

C'est dans ce contexte d'élections, que les retraités unitairement ont agi :

- Du 9 au 20 mai, partout sur le territoire, avec partout des temps forts en région, autour de la question du numérique, de la dématérialisation, qui engendre le repli, l'exclusion et la perte de droit. Pour l'obtention d'un bulletin de pension, c'est un droit à la citoyenneté,
- Le 2 juin, un rassemblement à Paris comme dans les départements, pour exiger auprès de la 1<sup>er</sup> Ministre et des Préfets, d'avoir des réponses concrètes sur la nécessaire augmentation des pensions, afin de combler la perte conséquente du pouvoir d'achat des retraités.

Camarades même pendant ces élections présidentielles ou législatives, nous n'avons pas levé le pied de l'accélérateur de la mobilisation, nous avons écrit « **on ne lâche rien !** ». Et bien oui ! Même si cela ne fait pas le compte par rapport à l'inflation, le Gouvernement, a lâché 4 % alors qu'il visait une augmentation de 1 %. Oui, les actions, les mobilisations, ont payé et il ne faut toujours rien lâcher !

Lors du CCN du 21 juin, analyse a été faite qu'il était important, au sortir des 2 élections qui nous ont laissé un goût amer, d'avoir une réaction dès la rentrée. Le CCN du 30 et 31 août décide l'action du 29 septembre, à laquelle les retraités étaient présents, dans tous les rassemblements de départements.

Ce point d'appui de mobilisation des retraités, la mise en musique de l'augmentation des retraites complémentaires, le diaporama mis à disposition des organisations, les premiers débats dans les sections de retraités, qui découvrent ou redécouvrent comment fonctionne les retraites complémentaires. Tous ces éléments ont permis de réussir ce 1<sup>er</sup> rassemblement le 6 octobre de l'Agirc-Arcco, avec la Confédération.

Le jour du conseil d'administration de cette institution a permis d'engranger 5,12 % d'augmentation. Mes camarades, la mobilisation y est pour quelque chose, car je vous rappelle que depuis 2014 :

- **2017 = 0 % sur 4 ans,**
- **2018 = 0,6 %,**
- **2019 = 1 %,**
- **2020 = 0 %,**
- **2021 = 1 %.**

Mon petit doigt me dit que, pour l'augmentation consentie en 2022, elle n'était pas prévue à ce niveau-là. Même si, sur ce sujet, nous avons besoin de continuer à dire que les retraites complémentaires ce ne sont pas que les retraités, ce sont aussi les actifs. Car, quand ces derniers partent en retraite à l'âge légal, ils perdent 10 % de malus pendant 3 ans ! Nous devons continuer à porter la revalorisation à hauteur de l'inflation, l'arrêt de la spéculation de l'Agirc-Arcco qui place de l'argent dans les entreprises ou qui jouent en bourse avec les cotisations de salariés et retraités.

Dans ce même mouvement, nous avons participé à l'action interprofessionnelle du 18 octobre où les actifs étaient plus en nombre et plus en grève. Bien entendu, en soutien à nos camarades raffineurs, mais aussi contre la remise en cause du droit de grève et pour l'augmentation des salaires. Grâce à la mobilisation de la CGT, nos camarades ont arraché des augmentations, malgré le coup de poignard de la CFDT et de la CGC.

Cette situation d'actions et de luttes a fait qu'un CCN a été convoqué en visioconférence le 19 octobre, pour la poursuite de mouvement enclenché, avec 2 propositions de dates : le 27 octobre et le 10 novembre. La CEC était convoquée le lendemain, c'est-à-dire jour de la CE de l'UCR. La CEC a confirmé les journées des 27/10 et 10/11, ce qui a amené à prendre la décision, lors de la CE de l'UCR, de reporter notre journée du 26 octobre devant le Medef à une date ultérieure, après proposition au Comité général.

C'est dans ce cadre de réflexion et de propositions, « compte tenu que nous ne lâchons rien », que nous vous proposons de ne pas lâcher en direction du Medef, qui porte quand même de lourdes responsabilités dans la gestion de l'Agirc-Arcco, d'agir le 6 décembre lors de son Conseil d'administration. Il nous semble pertinent d'aller claironner devant ses fenêtres et de demander des rendez-vous dans tous les Medef de France.

Voilà Camarade, une première proposition, pour début décembre, en prenant en compte aussi l'évolution Confédérale, qui pourrait avoir lieu, après notre Comité général. Je pense plus particulièrement au 10 novembre avec l'action interprofessionnelle, avec des suites, s'il y en a.

Utilisons la semaine de mobilisation du 7 au 10 novembre, pour débattre sur les mobilisations à venir. La date du 27 novembre, nous semble une bonne journée pour garder la braise allumée, vu le contexte, entre vacances, ponts, etc.

Ayons aussi à l'esprit, que les 15 et 16 novembre, nous avons un CCN pour lequel Bernard Guidou représentera l'UCR, et moi-même pour représenter la CE Confédérale. Cela nous donnera des éléments nécessaires, dans le cadre de l'actualité, pour l'évaluation des rapports de force et de revendications à porter.

Nous sommes engagés sur notre triptyque et aussi avec la participation aux actions et mots d'ordre confédéraux notamment :

**15, 32, 60** : 15 € de l'heure pour le SMIC,  
32h, réduction du temps de travail,  
60 ans, retraite à taux plein.

Chacune et chacun d'entre nous sera engagé sur le PLFSS 2023. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023, adopté par le Conseil des ministres, est relativement sans surprises puisqu'il s'inscrit dans l'objectif des 3 % du pacte de responsabilité.

Le déficit de 39,7 milliards d'euros en 2020, a été ramené à 17,8 milliards en 2022 au prix de réductions drastiques dans notre système de santé. L'hôpital public a lourdement payé avec la fermeture de 7 500 lits et la fermeture de nombreux services d'urgences. Cela s'est fait au détriment des conditions d'accès aux soins qui se trouvent très dégradées pour les patients, et le manque de nombreux médecins dans les territoires a été accéléré. Autre élément : la volonté d'abaisser le déficit à 6,8 milliards d'euros pour 2023, organisé par le Gouvernement à grands coups d'exonérations de cotisations sociales, pour que les entreprises continuent de construire des bases de la destruction de la Sécurité sociale.

Néanmoins, les nombreuses luttes que nous avons menées, notamment au niveau des retraités, épaulées par la CGT au niveau des personnels de santé, ont obligé le Gouvernement à proposer quelques mesures, que l'on peut assimiler à du bricolage :

- Renforcement de la présence de soignants auprès des résidents des Ehpad, en recrutant 50 000 professionnels, même si seulement 3 000 sont budgétisés, alors qu'il en faudrait 200 000.

- Confirmation d'un « tarif plancher », pour l'heure de soutien à domicile. Le personnel en revendique 25 €.
- Rendez-vous prévention, pour les adultes de 60 à 65 ans, pour repérer les fragilités ou la perte d'autonomie, prise en charge par l'Assurance Maladie.
- Au niveau de l'Ondam (Objectif National de Dépense Assurance Maladie), 3,7 % d'augmentation en 2023 contre 4 % nécessaire.
- Notons aussi quelques inversions des choix entre les différents secteurs :
  - **+ 4,1% pour les établissements de santé,**
  - **+ 5,1% pour le médico-social,**
  - **+ 5,2% pour le handicap,**
  - **+ 2,9% pour les soins de ville et la médecine libérale.**
- Auparavant, la médecine de ville était privilégiée au détriment de l'hôpital de ville. Pour la première fois depuis des années, aucune restriction de dépenses n'est demandée à l'hôpital, etc.

Pour mieux connaître l'ensemble des éléments, je vous invite, à lire le communiqué de l'UCR-CGT, de la note de la Confédération sur le PLFSS 2023 du 20 octobre 2022, ainsi que la déclaration unitaire des retraités.

Ces avancées, même si l'on considère que c'est du bricolage, c'est quand même le fruit de nos mobilisations et de nos luttes.

À ce stade de notre Comité général, comme énoncé plus haut, il nous reste quelques interrogations sur la poursuite des mobilisations. Au niveau confédéral, avec la tenue de l'action de mobilisation du 10 novembre et le CCN des 15 et 16 novembre. D'ores et déjà, j'ai pointé le 6 décembre vers le Medef. D'autre part, nous aurons à intégrer dans le PLFSS, la mise en place des bulletins de pension, ainsi que l'augmentation des pensions au 1<sup>er</sup> janvier – car l'inflation en fin d'année sera au minimum à 8 % – et la bataille sur la retraite à 60 ans.

Au cours de notre rencontre d'aujourd'hui, le Comité général pourrait décider d'une ou plusieurs initiatives en janvier ou début février. Pour cela, ne serait-il pas judicieux de rencontrer les députés afin de les faire se prononcer sur l'intégration du bulletin de pension dans le PLFSS ?

D'autre part, donner un rendu grand public, 2<sup>e</sup> quinzaine de janvier ou début février, avec la Confédération sur la consultation « **De combien ai-je besoin pour vivre ?** », qui alimenterait notre campagne d'augmentation des pensions et retraites complémentaires. À vous de donner vos réflexions, vos propositions, votre avis, afin de donner un mandat clair à la CE de l'UCR pour proposer, en temps utile, des propositions de mobilisation et de luttes, début 2023.

À partir de ces premiers éléments de réflexion pour notre Comité général, il nous faut noter que la question du renforcement de l'UCR ne suit pas bien, au contraire. Je ne jette la pierre à personne, mais soyons clair entre nous : depuis la création de l'UCR,

nous perdons chaque année des adhérents. Faut-il s'en habituer ? Je ne le pense pas. Faut-il s'en accommoder ? Non plus.

Je suis amené à me poser cette question car, depuis 5 ans, c'est :

- 2015 : - 3 117
- 2016 : - 2 301
- 2017 : - 1 900
- 2018 : - 1 495
- 2019 : - 1 584
- 2020 : - 3 432
- Septembre 2022 : - 3 785 = - 1,16 % (soit 89 056 syndiqués)
- Octobre 2022 : -3 584 = - 2,02 % (soit 89 257 syndiqués)

Il est rentré à 1 mois, 201 timbres. Donc, nous avons un retard à octobre 2022 pour 2021 :

- Exercice clos 2020 : 92 840,
- Octobre 2021 : 89 257 soit - 3 584.

Je dois vous dire qu'en ce qui concerne les cotisations, le nombre de voix au congrès confédéral sera arrêté le 31 octobre. En ce qui concerne la clôture de l'exercice 2021, la CEC prendra sa décision à la Commission exécutive confédérale de décembre, pour clôture fin d'année.

Après cet état brut de notre situation, je pense que nous avons de réelles possibilités. La réunion du 17 juin est un véritable point d'appui, car à mon avis, il y a envie de faire. Pourquoi ? Déjà, au regard de la bonne participation pour un vendredi, ce n'est pas banal. C'est même rassurant de mon point de vue, mais pas que le mien, au vu de la richesse des débats et propositions, et des échos de la réunion.

Donc, me semble-t-il, il faut engager un plan Orsec. Je pense qu'il faut lier revendicatif et orga, car là aussi, nous réussirons les mobilisations. Nos revendications sont porteuses, rassembleuses et nous perdons en adhérents alors que la population retraitée est de plus en plus nombreuse. Oui, lien syndicalisation et actions revendicatives :

- Lien croisé UFR/USR, c'est d'ailleurs ce qui est demandé par des USR et UFR,
- Lien croisé UD/USR/UCR/CFD pour un plan de syndicalisation,
- Lien UD/USR/UCR/CFD, pour rencontre avec les syndicats d'actifs avec pour objectif d'assurer la continuité syndicale ou continuité d'adhésion.

Pourquoi le syndicalisme CGT retraités est utile ?

Pourquoi être syndiqué à la retraite ?

Cela demande aussi une campagne d'affichage : le collectif Vie syndicale doit booster cette campagne de la reconquête des forces organisées, en lien avec le pôle communication, comme pour le revendicatif.

Dernièrement, j'étais au congrès du Puy-de-Dôme : les camarades ont travaillé un projet de syndicalisation, en faisant un état de lieu de leur département, communes bassin d'emploi, avec mise à jour ou remise à jour de CoGiTiel, pour la connaissance des militants et syndiqués. Ils font en sorte que dans les périmètres donnés, les syndiqués se connaissent. C'est un exemple. Il doit y en avoir d'autres dans les USR et dans les UFR.

Camarades, je crois que, maintenant, les constats, on les connaît. Attention, le travail change, les salariés aussi. Mais ce n'est quand même pas normal, quand on est retraité, qu'il faille réadhérer à la CGT quand on sort de l'entreprise. Je sais, sincèrement, qu'il nous faut dépasser ce constat et que l'on porte l'approche et l'accroche en direction du syndicalisme retraité dans les syndicats d'actifs.

De la même manière, en ce qui concerne *Vie nouvelle*, je tiens à préciser : c'est le magazine de l'UCR-CGT. Quand je dis magazine, c'est qu'il y a bien sûr une approche politique, mais pas que. C'est cela qui fait son originalité. Mais là aussi, nous devons réfléchir à l'approche et l'accroche de *Vie nouvelle*, me semble-t-il ? Il y a plusieurs portes d'entrées. Il faut engager une vraie réflexion avec les UFR et USR sur cette question. Là aussi, nous devons arrêter la perte d'abonnement dans la dernière période. Des exemples d'abonnement sont intéressants : les cheminots de Perpignan, la réflexion et la décision de la FNME. Je ne veux pas être alarmiste, mais attention, il faut stopper l'érosion si l'on veut souhaiter longue vie à *Vie nouvelle*.

Je ne pourrai terminer cette introduction au débat, sans parler de notre 53<sup>e</sup> Congrès de la CGT, qui se déroulera du 27 au 31 mars 2023 à Clermont-Ferrand. Je pense que nous devons aider à le préparer. Tout d'abord, en créant les conditions pour que le maximum de sections se réunissent pour sa préparation et organiser des débats, en y intégrant les retraités désignés par leur UFR ou USR qui seront dans les délégations, et que ce soit bien un Congrès des syndicats et non des organisations. Les documents du Congrès seront disponibles à partir du 15 décembre. Ils ont été votés à la dernière CE, le 20 octobre, ainsi que le bilan d'activité.

J'attire votre attention, car en ce moment, circulent un certain nombre de spéculations ou de débats qui se font plus à l'extérieur de la CGT, qu'à l'intérieur. Pour ma part, je garderai la même ligne de conduite depuis toujours. Je me positionne en termes de réflexion, à partir de document qui émane de la CGT, en respectant les statuts. Je ne discute pas de problèmes particuliers ou de Camarades dans les couloirs, ni de ma vie privée, ça ne regarde que moi. J'essaie de respecter tout le monde, que l'on me respecte aussi, ainsi que notre CGT.

En m'excusant de le dire ainsi : les « on dit que », « il paraît que », et les cancans sur les uns et les autres, ça ne m'intéresse pas. De tout temps, respectueux de la

démocratie, je parle toujours où cela est le lieu, c'est-à-dire dans les réunions de mon orga, qui s'appelle la CGT.

Enfin, demain après-midi, j'aurai l'occasion, de venir sur la présentation du prochain Congrès de l'UCR, qui se déroulera à Saint-Malo, du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Voilà Camarades, j'arrive au bout de cette introduction. Je laisse la parole à la Présidente, pour l'animation de nos débats.

Merci de votre attention.

**Marc Bastide**  
*Secrétaire général de l'UCR-CGT*